

Qui sommes-nous ?

Origines

La Croix-Rouge française est une association à but non lucratif régie par la loi de 1er juillet 1901. Elle est reconnue d'utilité publique et est auxiliaire des pouvoirs publics.

Notre raison d'être : « La Croix-Rouge française agit pour protéger et relever sans condition les personnes en situation de vulnérabilité et construire, avec elles, leur résilience. »

Valeurs

Les bénévoles de la Croix-Rouge agissent au quotidien dans des implantations locales et des délégations territoriales et régionales.

Tout en étant libre de ses choix et indépendante, la Croix-Rouge française est un partenaire de premier plan des pouvoirs publics. Elle est aussi un acteur de l'économie sociale et solidaire de service à but non lucratif. La Croix-Rouge française intervient également à l'international, en accord avec les autres Sociétés nationales et les composantes du Mouvement auquel elle appartient.



Objectifs

Depuis juin 2023, la Croix-Rouge française met en place un nouveau dispositif en aller-vers pour assurer une couverture des zones blanches et renforcer la présence de l'association sur les territoires isolés.

De plus en plus de personnes en situation de vulnérabilité font face à des barrières d'accès aux services de soins, de première nécessité et aux droits (couverture santé, minima sociaux...). Fort de ce constat la Croix-Rouge expérimente le transport solidaire en santé afin d'emmener vers les structures de soin.

Contactez-nous

DELEGATION TERRITORIALE DE LA HAUTE-GARONNE

71 Chemin des Capelles,
31300 Toulouse

05 64 10 42 40

coordination-ts.dt31@croix-rouge.fr



Demandez un transport solidaire en santé ici

mobilite.crf31.fr

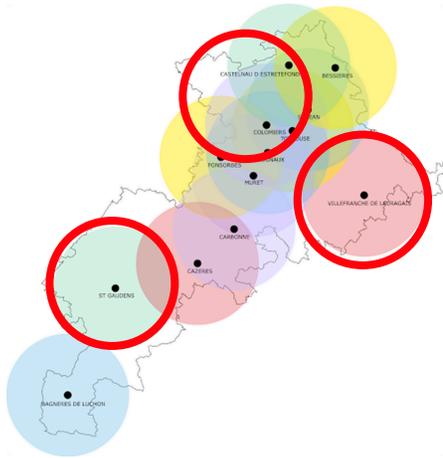


Transport Solidaire en Santé

Evaluation situationnelle

Un projet expérimental

Le transport solidaire en santé est expérimenté sur le territoire du Comminges au sud du département, le Nord-Ouest toulousain ainsi que le Lauragais-Revelois.



Les critères d'éligibilité

Selon les communes de résidence, pour bénéficier du transport solidaire en santé, les personnes prises en charge doivent répondre à plusieurs critères:

Vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none">• Personne de +60 ans• Famille monoparentale• Personne mobile /aide à la marche• Mineur émancipé• Pas de droit commun
Etat de santé	<ul style="list-style-type: none">• Position assise en véhicule• Pas de surveillance médicale ou oxygénothérapie
Parcours de soin	<ul style="list-style-type: none">• Médecine de ville• RDV paramédical

Accompagnement vers...

Forte de ses nombreuses implantations dans le département, la délégation territoriale couvre plus de 80% du territoire. Grâce à ses 1 600 bénévoles, elle assure plus de 20 activités différentes qui couvrent l'ensemble des domaines d'actions.



Boutique Croix-Rouge



Inclusion numérique



Domiciliation



Accueil écoute



Aide alimentaire

Les équipes pourront aussi orienter vers les dispositifs sociaux existants sur les territoires comme par exemple les CCAS ou encore les associations du secteur.

Projet expérimental financé par :



Comment prendre rendez-vous

- 1** Demande de transport par téléphone ou en flashant le QR Code
- 2** Evaluation des critères d'éligibilité au transport solidaire en santé
- 3** Programmation du transport

Prise de rendez-vous en 3 étapes (minimum 24h avant la date de rendez vous)



Contact 15 jours après votre transport

Afin d'améliorer le projet et de pouvoir le pérenniser, 15 jours après votre transport, vous serez contacté pour nous permettre d'adapter nos services.